

Assemblée générale 7 février 2015



VILLOVÉLO EST UNE ASSOCIATION NIORTAISE
QUI MILITE POUR LA PROMOTION DE LA BICYCLETTE
ET LE DÉVELOPPEMENT D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
POUR UNE PRATIQUE SÉCURISÉE AU QUOTIDIEN.



VILLOVÉLO EST UNE ASSOCIATION NIORTAISE
QUI MILITE POUR LA PROMOTION DE LA BICYCLETTE
ET LE DÉVELOPPEMENT D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
POUR UNE PRATIQUE SÉCURISÉE AU QUOTIDIEN.

Les T.D.R

TDR : Tour De Roue

Objectifs du TDR, côté adhérents (1) :

Inventaire, état des lieux concernant
les aménagements cyclables
existants sur Niort et ses environs.

Objectifs du TDR, côté adhérents (2) :

A terme : production d'une carte des déplacements à vélo

qui ne se superpose pas
à la circulation en voiture.

Cette carte repose en premier lieu
sur la recherche de **trajets alternatifs**.

Objectifs du TDR, côté adhérents (3) :

Découverte, redécouverte,
exploration de la ville de Niort,
à partir d'une circulation à vélo.

Vous avez dit aménagements cyclables (?).

Que faut-il entendre par aménagements cyclables ?

Ceux-ci se réduisent-ils aux pistes cyclables ?

Pour villovélo, tout ce qui permet
d'apaiser la circulation automobile,
d'attribuer un espace propre de circulation
aux cyclistes,
de mettre en place une signalisation spécifique,
de créer des stationnements sécurisés
est un aménagement cyclable.

Donc, un aménagement cyclable ça peut être :

- une zone 30, ou mieux une zone 20
- une bande cyclable (partie délimitée sur la chaussée)
- une voie cyclable (qui peut se trouver sur un trottoir)
- une piste cyclable

Un panneau s'adressant aux cyclistes,
non pas pour interdire, mais pour autoriser
(usager spécifique de la voirie reconnu : les double-sens).
Des stationnements pour les vélos (arceaux).

Le balisage d'un trajet cyclable (alternatif par exemple).



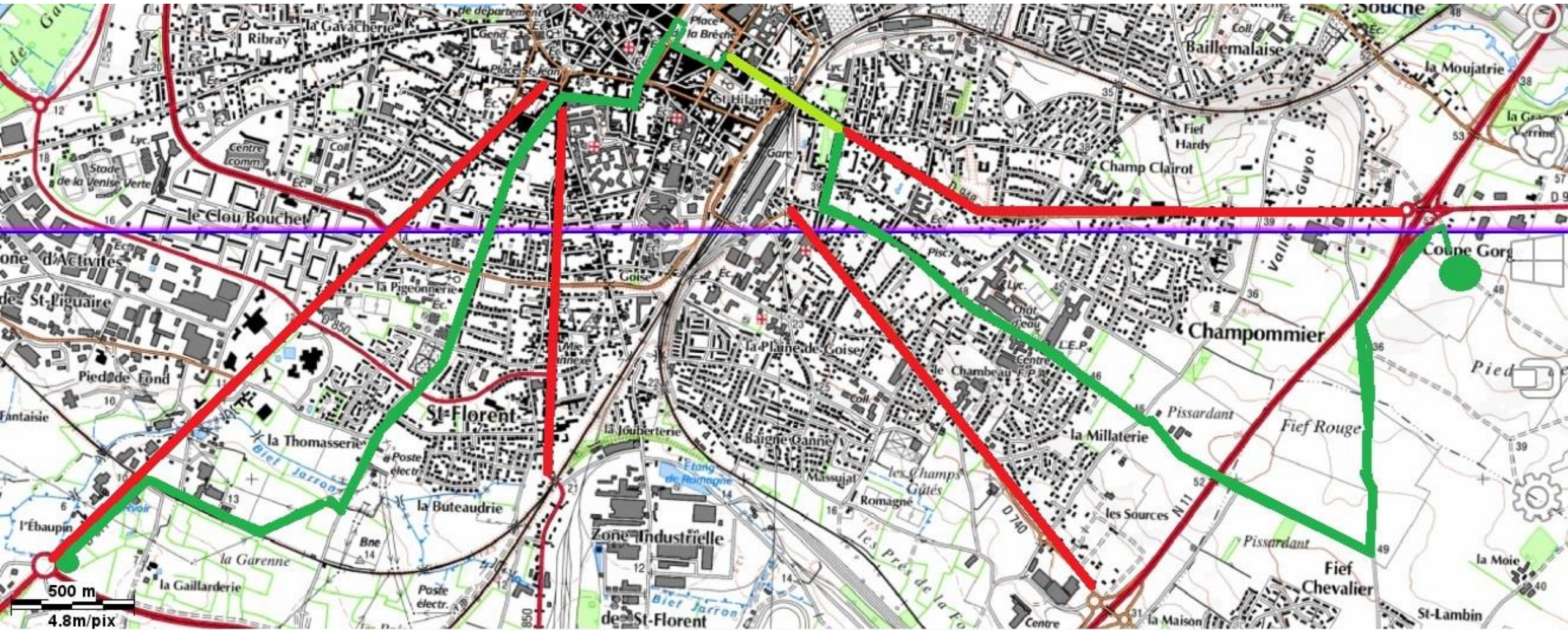
Vous avez dit trajets alternatifs (?).

La plupart du temps, un automobiliste
qui se décide à prendre plus souvent son
vélo,
veut emprunter les mêmes itinéraires
qu'en voiture.

Or ce n'est pas la meilleure idée
car les itinéraires automobiles
sont automatiquement
les itinéraires **les plus empruntés,**
donc **les plus pollués,**
les plus encombrés et les plus dangereux.

Prendre son vélo c'est adopter
un comportement inhabituel,
car il faut réfléchir à son itinéraire,
le choisir suivant les circonstances,
ce que ne fait pas l'automobiliste en milieu urbain,
qui prend toujours le même itinéraire
pour aller d'un point A à un point B
(le critère de la fluidité étant déterminant).

Trajets alternatifs : centre ville -> CPAM, centre ville → l'Acclameur



Objectifs du TDR côté municipalité

Chaque TDR met en évidence des problèmes.

Un des problèmes le plus courants sur Niort

étant celui **des discontinuités**.

C'est l'itinéraire
qui révèle
la discontinuité.

Objectif n°1 du TDR côté municipalité

Villovélo apporte l'expertise de l'utilisateur, dans ses communications avec les responsables chargés des déplacements sur Niort, pour **aider à solutionner les problèmes de discontinuités.**

Objectif n°1 du TDR côté municipalité, suite

La plupart du temps, pour l'instant, ces problèmes sont résolus grâce à l'utilisation de panneaux ou de peinture.

Exemples de demandes villovélo :



Proposition d'aménagement cyclable n°2	
Ville de Niort -Bessines	
Création d'un passage protégé pour les cyclistes	
Voie concernée	
Entrée dans la zone de la Mude	
<i>Constat : discontinuité du cheminement cyclable</i>	
Description de la situation actuelle : Les automobilistes contestent à juste titre la présence des vélos sur un passage pour piétons.	
<i>Proposition d'aménagement :</i>	
Description du projet : Création d'un passage protégé pour les vélos en parallèle du passage pour piétons.	
<i>Documents joints</i>	
	



Proposition d'aménagement cyclable n°5

Ville de Niort

signalisation

Voie concernée

Avenue de la Rochelle

Constat : arrêt inutile à un feu rouge

Description de la situation actuelle :

Le feu rouge avenue de la Rochelle est l'exemple parfait pour utiliser les nouveaux panneaux au profit de la circulation à vélo.

Proposition d'aménagement :

Description du projet :

Utiliser ce nouveau panneau pour augmenter la fluidité de la circulation à vélo avenue de la Rochelle.

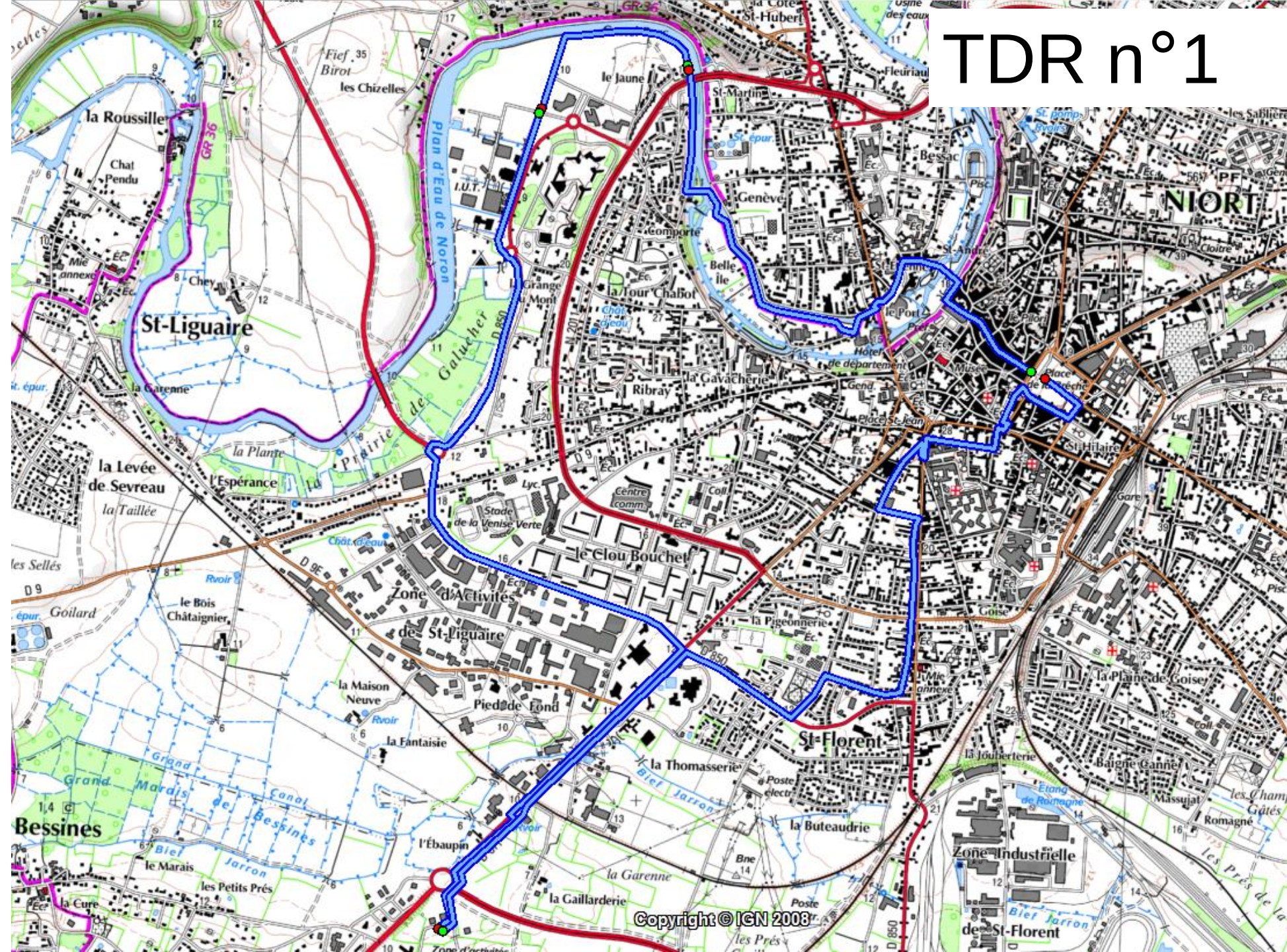


Documents joints



Demande faite le 20/11/2014.

TDR n°1



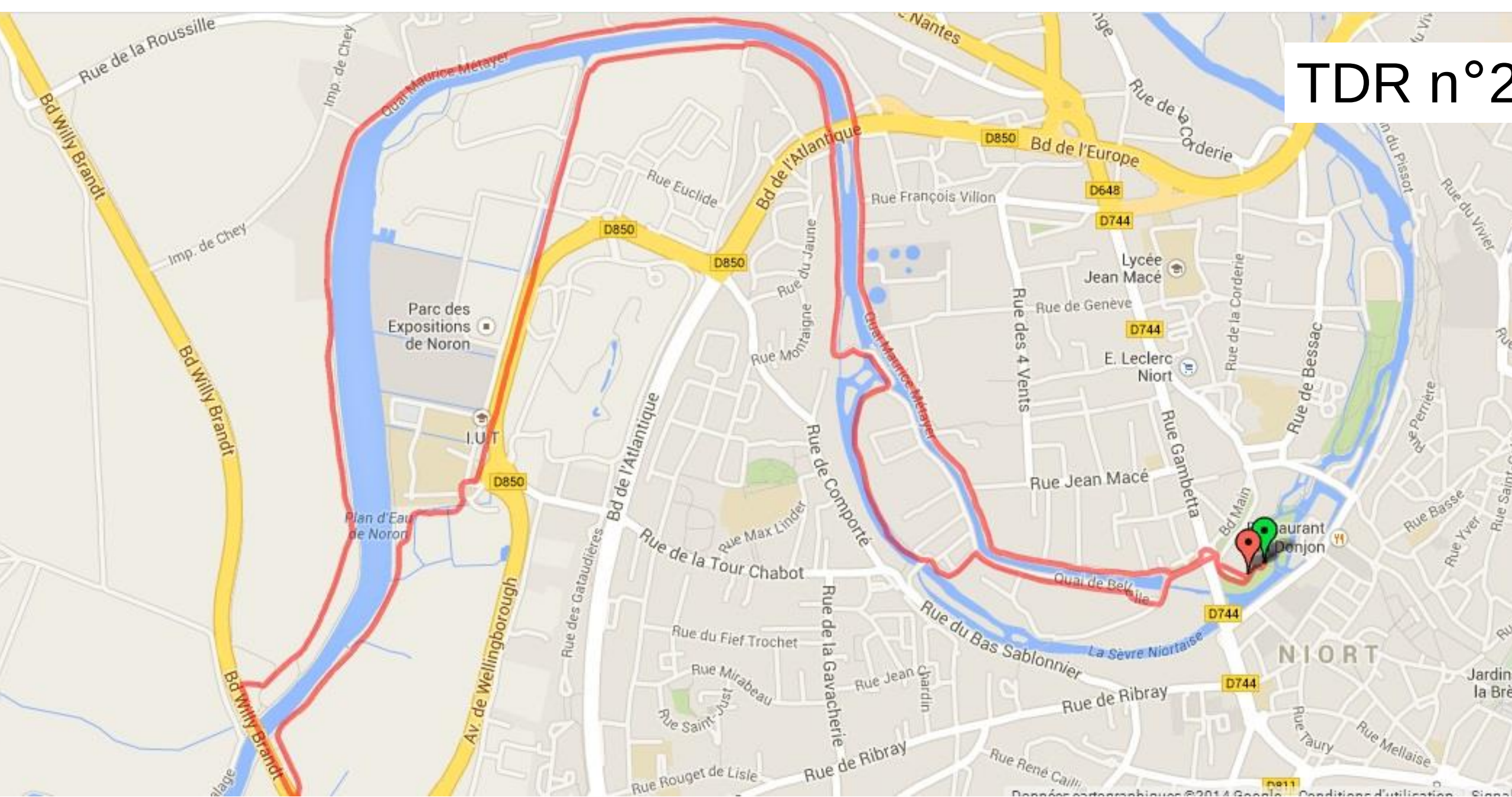


TDR n°1

La rue Henri Sellier

Une volonté très nette d'assurer la continuité cyclable.

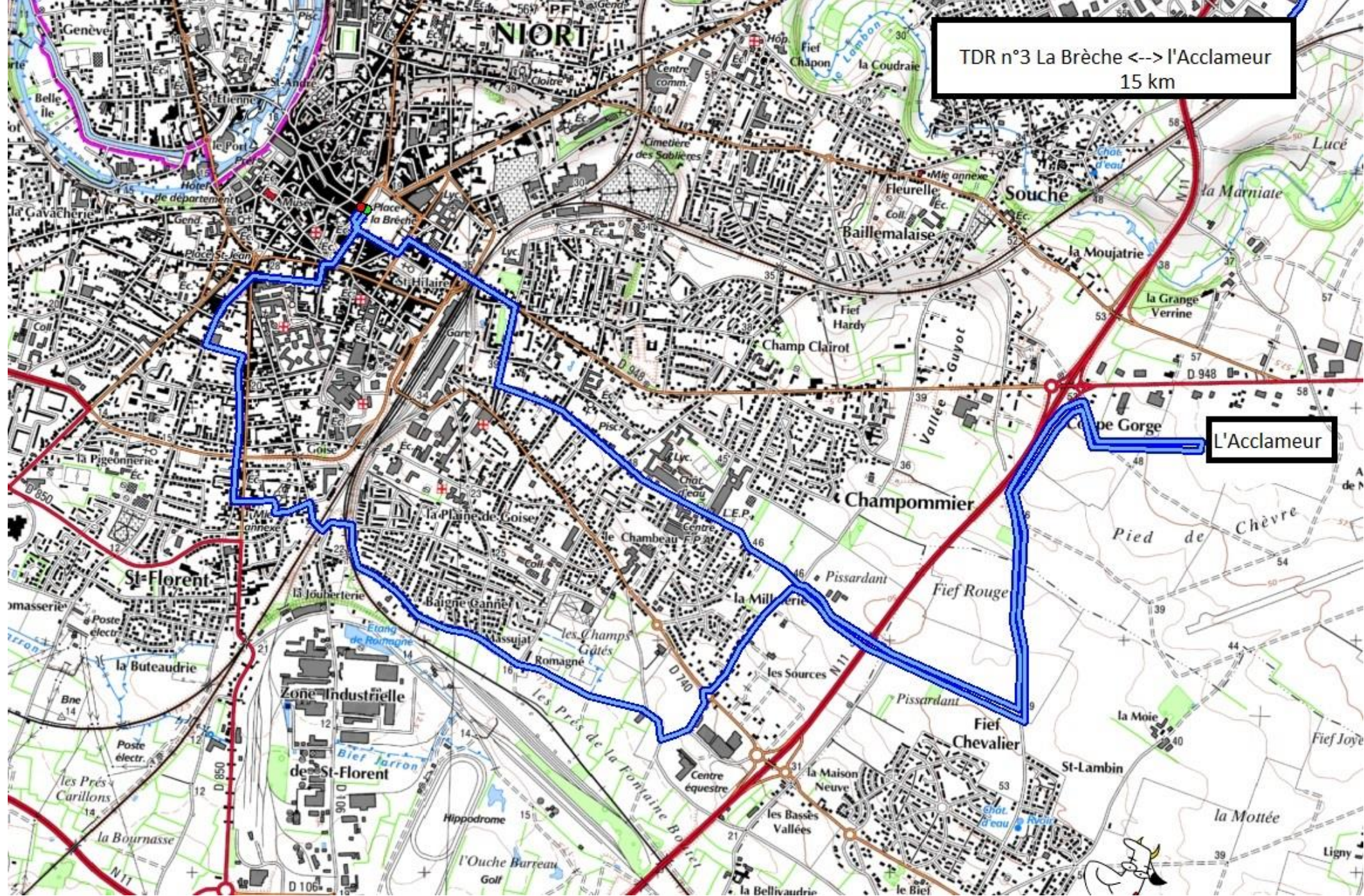
TDR n°2





Un pont stratégique
pour les cyclistes :
le pont Willy Brandt.

TDR n°3 La Brèche <--> l'Acclameur
15 km





TDR n°3

En route vers
l'Acclameur.

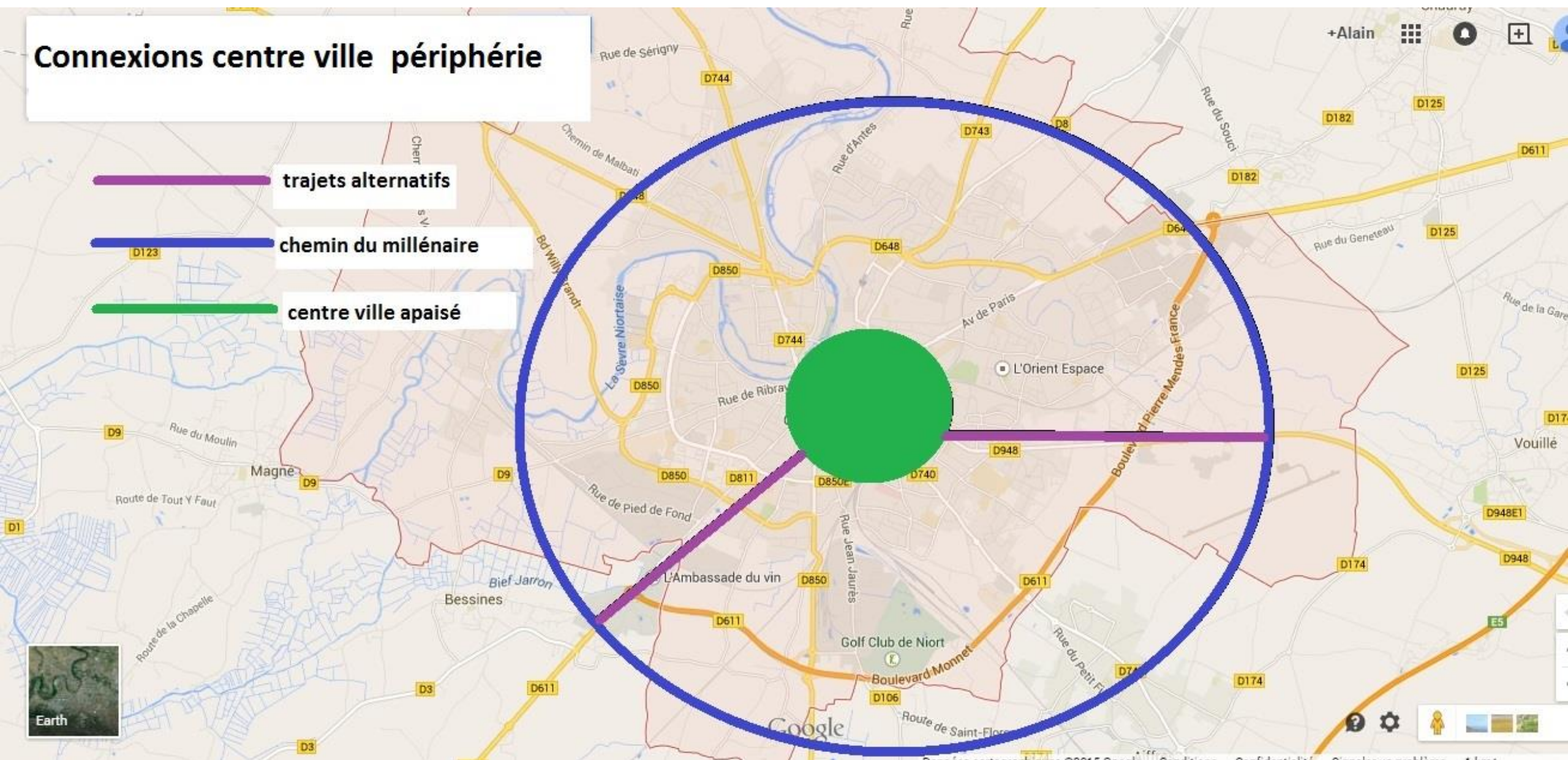
Franchissement
de la rocade.

Connexions centre ville périphérie

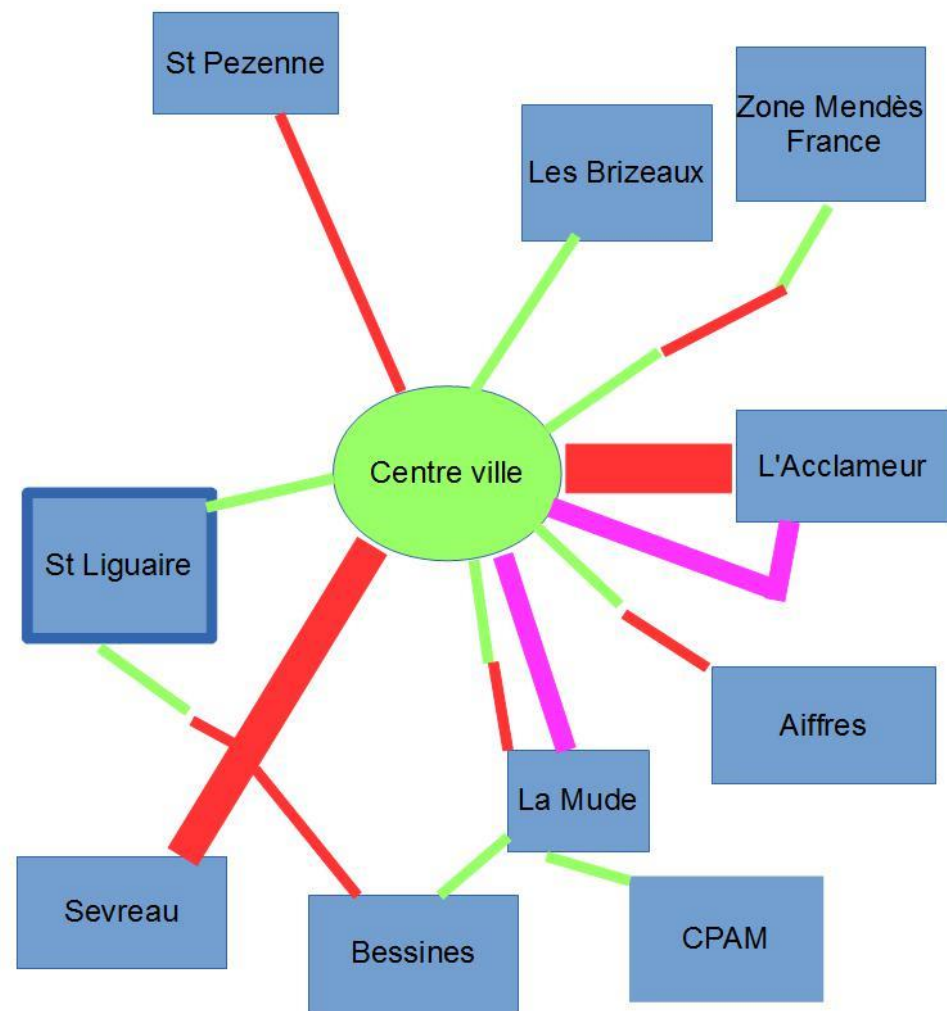
trajets alternatifs

chemin du millénaire

centre ville apaisé



Les projets villovélo concernent donc
principalement, pour l'instant,
la communication radiale
centre ville ← → périphérie.



-  Présence d'aménagements cyclables
-  Absence d'aménagements cyclables
-  Trajet alternatif
-  Danger pour les cyclistes

Mais, dès qu'on arrive en périphérie de Niort, les interlocuteurs changent.

Il ne s'agit plus seulement de la municipalité de Niort, mais aussi de la CAN, de la DDE, des municipalités environnantes, du Conseil Général, etc...

Cette multiplicité de compétences expliquant d'ailleurs en grande partie, **les discontinuités**.

Villovélo a comme objectif,
dans un premier temps,
de devenir le partenaire
de toutes ces instances.

Partenaire incontournable
en périphérie de Niort

La CAN

Réunion avec des représentantes de la CAN

13 mars 2014

Dossier présenté : celui de l'avenue de la Rochelle.

Mais le contexte est peu favorable car :

- les travaux préparant le TCSP
(Transport en Commun en Site Propre), sont encore en cours,
- la proximité des élections n'incite pas à prendre des décisions,
- le contexte de remise en question du TCSP, conduit à un aménagement n'entravant pas l'éventuel réouverture du dossier.



Problème présenté à la CAN : le rétrécissement de la chaussée à la hauteur du passage à niveau (avenue de la Rochelle).

Villovélo demande la création d'un cheminement cyclable pour le franchissement du passage à niveau, car la ligne est désaffectée. Mais, les représentantes de la CAN nous disent ne pas pouvoir agir, car le traitement du problème relève des compétences de la SNCF.

L'avenue de la Rochelle illustre bien le problème de la multiplicité des compétences juxtaposées.

Villovélo représente sans doute la possibilité **d'établir un lien** entre tous les intervenants concernés par un aménagement cyclable.

L'année 2014 a été consacrée à la mise en place d'une relation de travail avec la municipalité de Niort. On peut noter le rôle déterminant de **M. Six** dans la réalisation de cet objectif.

Rencontre avec l'équipe technique de Niort

20 novembre 2014

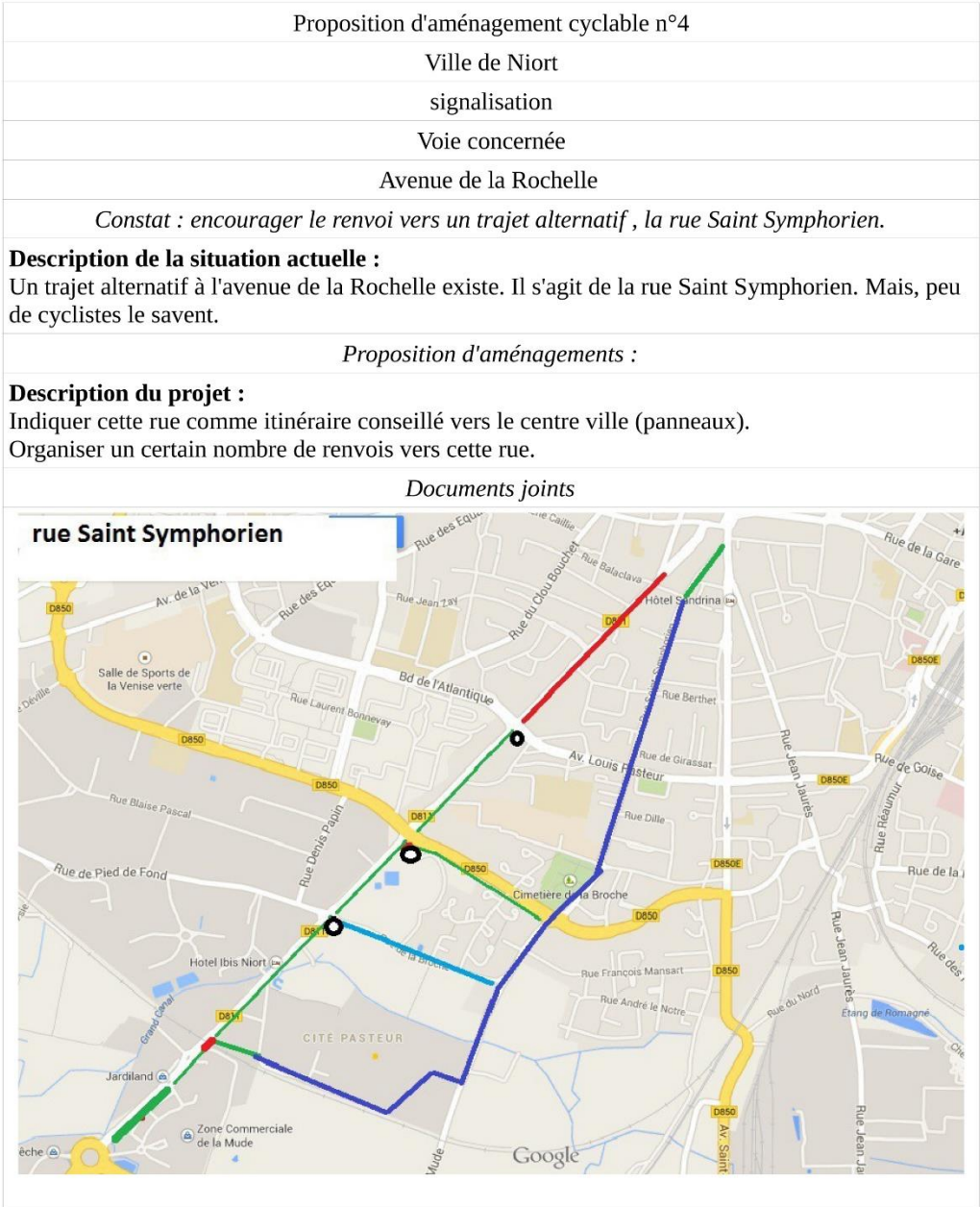
Demandes écrites formulées par vilOvélo à l'équipe technique de la ville de Niort :



VILLOVÉLO EST UNE ASSOCIATION NIORTAISE
QUI MILITE POUR LA PROMOTION DE LA BICYCLETTE
ET LE DÉVELOPPEMENT D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
POUR UNE PRATIQUE SÉCURISÉE AU QUOTIDIEN.



Proposition d'aménagement cyclable n°3	
Ville de Niort	
Jonction de deux voies cyclables	
Voies concernées	
Avenue de la Rochelle - Avenue Louis Tardy	
<i>Constat : arrêt inutile à un feu rouge</i>	
Description de la situation actuelle : La bande cyclable arrivant au feu rouge à l'intersection avenue de la Rochelle avec l'avenue Tardy peut être très facilement reliée à la voie cyclable située sur le trottoir bordant l'avenue Louis Tardy, évitant ainsi un arrêt inutile à un feu rouge.	
<i>Proposition d'aménagement :</i>	
Description du projet : Création d'une jonction bande cyclable avenue de la Rochelle, voie cyclable sur trottoir Avenue Tardy.	
<i>Documents joints</i>	
	



Demande faite le 20/11/2014.



Proposition d'aménagement cyclable n°6	
Ville de Niort	
Balisage de parcours	
Voie concernée	
Chemin de halage en bordure de la Sèvre	
Constat : absence d'indication de retour sur Niort par l'autre rive au niveau du pont Willy Brandt	
Description de la situation actuelle : Le balisage indique seulement une direction vers l'océan. A cet endroit il serait opportun d'indiquer le retour vers Niort en passant sur l'autre rive au moyen du pont du boulevard Willy Brandt (la vraie piste cyclable sur le pont n'est pas visible du bord de la Sèvre).	
Proposition d'aménagement :	
Description du projet : Installer un panneau indiquant le passage sur l'autre rive grâce à la piste cyclable existant sur le pont.	
Documents joints	
	



Proposition d'aménagement cyclable n°7	
Ville de Niort	
Sas à vélos	
Voie concernée	
Avenue de la Rochelle	
<i>Constat : absence de sas à vélos (très grande insécurité pour les cyclistes à l'intersection avenue de la Rochelle / avenue Pasteur).</i>	
Description de la situation actuelle : Présence d'un sas à vélos à l'intersection avenue de la Rochelle / rue pied de Fond (travaux 2014). Mais absence de sas à vélos à l'intersection avenue de la Rochelle / boulevard louis Tardy et avenue de la Rochelle / avenue Pasteur.	
<i>Proposition d'aménagement : mise en place de sas à vélos</i>	
Description du projet : Mise en place de sas à vélos à ces deux intersections. Le sas à vélos avenue de la Rochelle / avenue Pasteur aiderait les cyclistes à bien se positionner pour continuer tout droit.	
<i>Documents joints</i>	
Cas du cycliste allant tout droit.	Cas du cycliste allant tout droit.
Si le cycliste se place à droite de la voie n°2, il risque de se faire doubler par la droite par une voiture circulant sur la voie N°3 allant tout droit.	Si le cycliste se place à droite de la voie 3, des voitures arrivant au moment où le feu est vert peuvent tourner sur la droite et couper la route



Proposition d'aménagement cyclable n°8	
Ville de Niort	
Balisage du cheminement cyclable (aider les cyclistes à s'orienter dans un endroit très complexe).	
Voie concernée	
Bas de la Brèche (esplanade de la République)	
Constat : absence de continuité en bas de la voie cyclable rue Ernest Pérochon	
	Description de la situation actuelle : Pas de liaison cyclable indiquée à l'intersection de la rue Bujault pour rejoindre le bas de la Brèche au niveau de la rue Ricard. Or c'est un nœud de circulation : - de la droite : voitures arrivant de l'avenue J.Bujault sur la première voie, cars arrivant de l'avenue Bujault sur la deuxième voie, - en face : véhicules issus de la rue du Temple remontant vers la rue Ernest Pérochon.



Réponse :

Panneau
placé
à la bonne
hauteur et
au bon
endroit.

Réponses à des demandes non écrites (1):

Double-sens demandé pour le retour vers Niort
par un trajet alternatif
à partir de Mendès France.



Réponses à des demandes non écrites (2):

Double-sens demandé pour une liaison
rue de Nambot – rue Camille Desmoulins.



Projet...

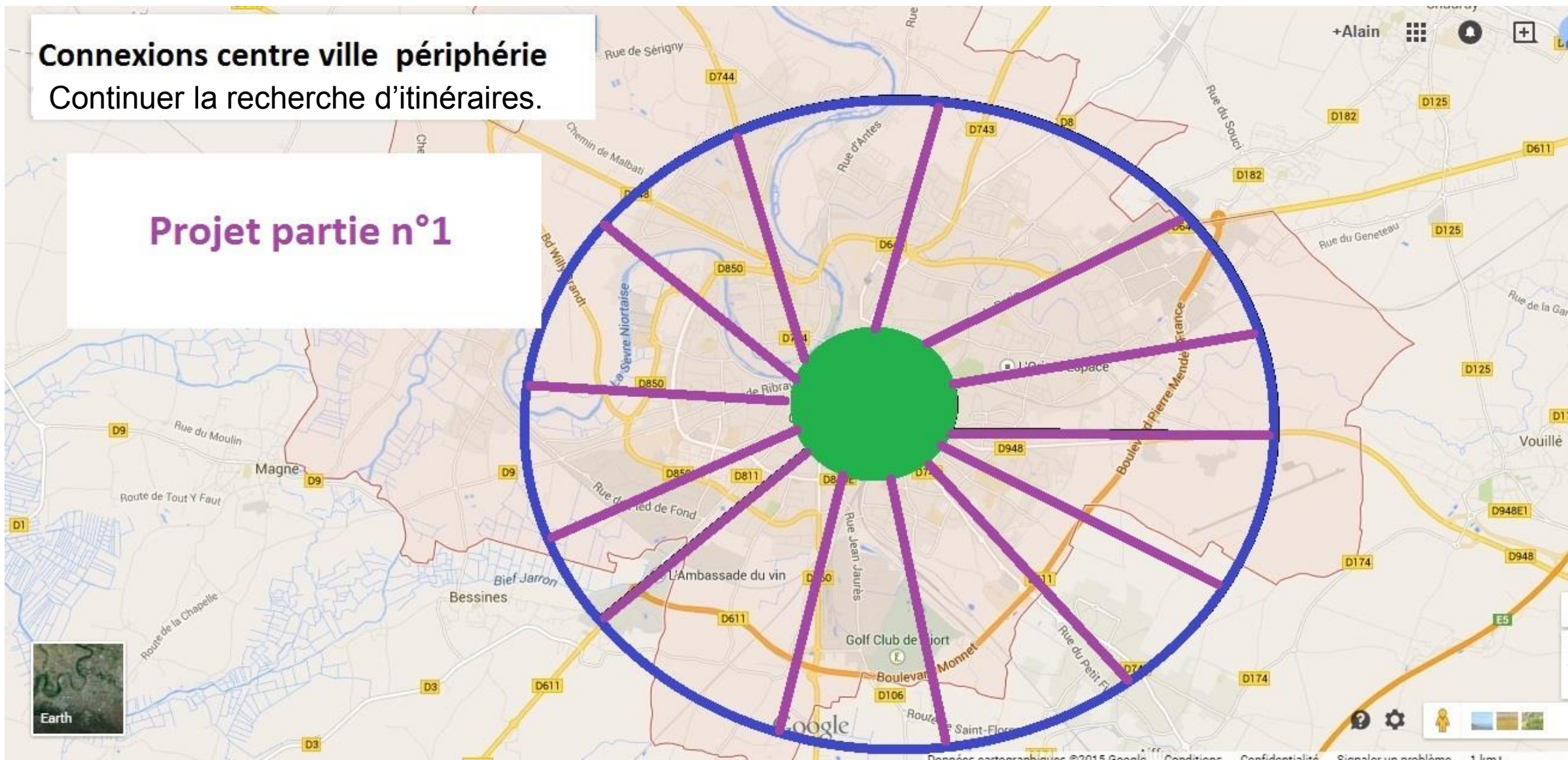


VILLOVÉLO EST UNE ASSOCIATION NIORTAISE
QUI MILITE POUR LA PROMOTION DE LA BICYCLETTE
ET LE DÉVELOPPEMENT D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
POUR UNE PRATIQUE SÉCURISÉE AU QUOTIDIEN.

... pour l'année 2015

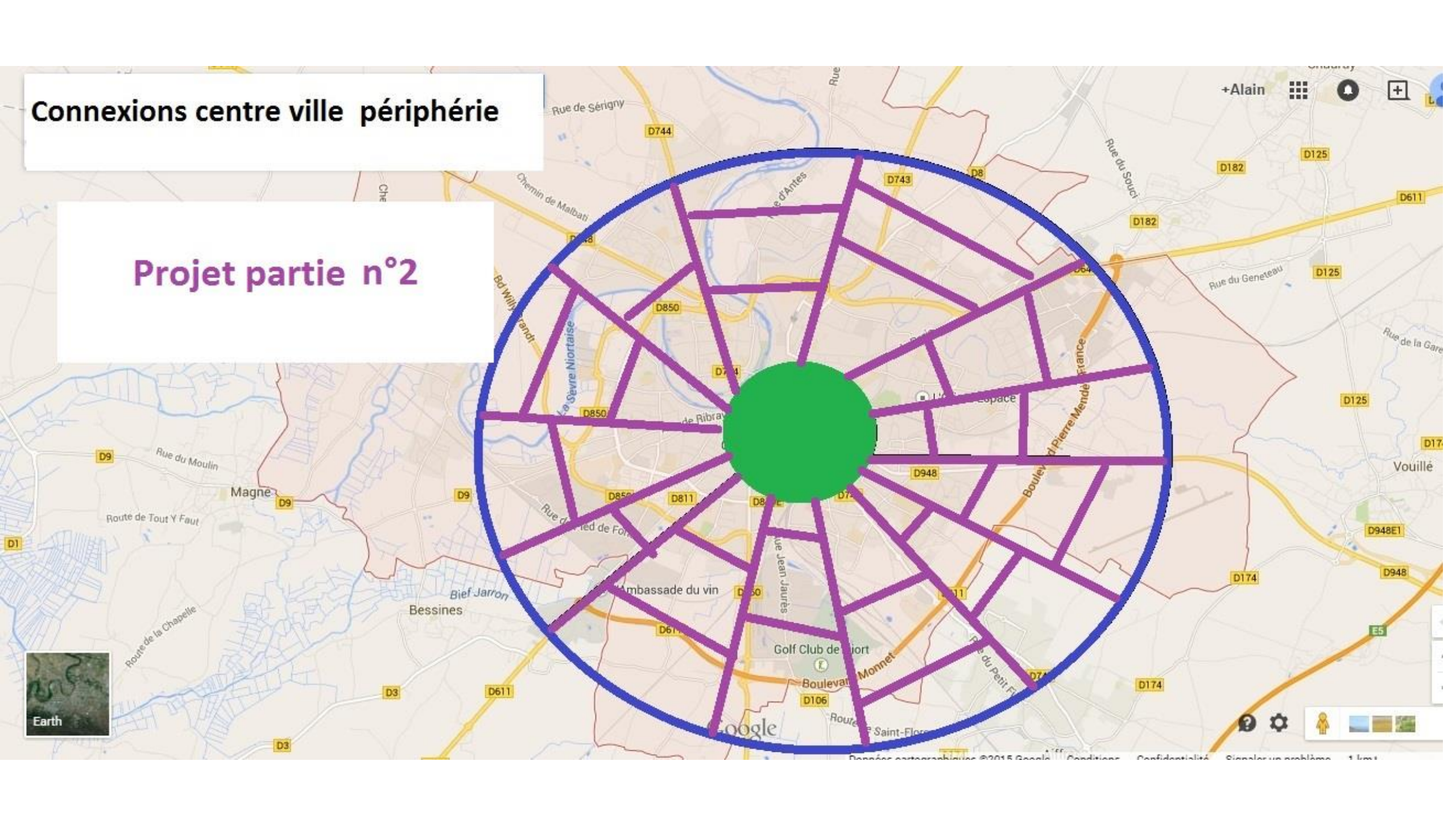
Connexions centre ville périphérie
Continuer la recherche d'itinéraires.

Projet partie n°1



Connexions centre ville périphérie

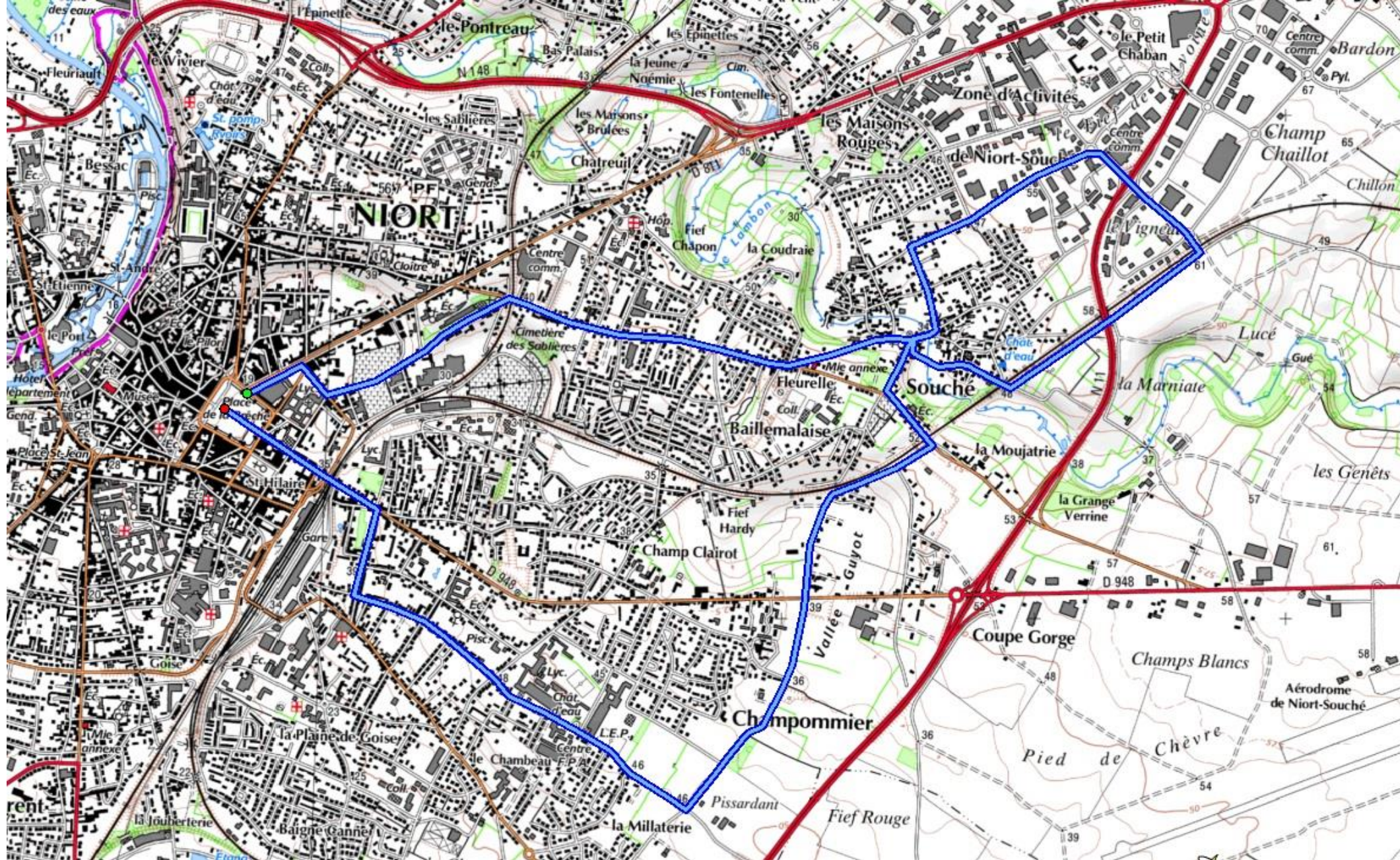
Projet partie n°2



Prochain TDR : trajet alternatif pour aller à l'espace Mendès France.

TDR n°4 (voir diapo suivante)

A cette occasion, découverte d'une belle réalisation de la CAN.





Mise en valeur
maximum de la
circulation
à vélo.



VILLOVÉLO EST UNE ASSOCIATION NIORTAISE
QUI MILITE POUR LA PROMOTION DE LA BICYCLETTE
ET LE DÉVELOPPEMENT D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
POUR UNE PRATIQUE SÉCURISÉE AU QUOTIDIEN.